RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

anact — agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

ANIMER DES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL (EDT)

Cette formation est déclinable en format intra-entreprise

Public concerné
Acteurs RH (DRH, RRH…), dirigeants manageurs, représentants du personnel, consultants

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

Dates
Lille : 4 et 5 juin 2026
Amiens : 5 et 6 novembre 2026

Durée
2 jours - 14 heures

Lieu
Aract Hauts-de-France

Prix
1200 € net de TVA

Modalités d'accès
Bulletin de préinscription à envoyer complété à : c.remy@anact.fr
Inscription définitive dès réception de la convention signée

Recommandé :
Avoir suivi la formation : « Mettre en place des EDT ».

OBJECTIFS

- **Comprendre le rôle de l'animateur et appréhender la posture de facilitateur**
- **Maîtriser des techniques de communication, de discussion sur le travail et d'élaboration d'une production collective**
- **Promouvoir la mise en discussion concrète du travail**

PROGRAMME

Jour 1

- Définir les enjeux, les finalités et les objectifs des espaces de discussion en lien avec la politique QVCT de l'entreprise
- Préparer l'amont et l'aval de la mise en discussion du travail
- Partager des repères et des outils pour comprendre et analyser l'activité de travail
- Expérimenter les conditions et habiletés relationnelles facilitant la discussion sur le travail

Jour 2

- Expérimenter des outils pour la discussion et la production collective de propositions concrètes
- Travailler un argumentaire pour présenter et promouvoir les EDT en interne
- Élaborer une feuille de route pour inscrire durablement les apprentissages de la formation

PÉDAGOGIE

- *Expérimentation d'outils et de méthodes de mise en discussion du travail*
- *Mises en situation à partir de cas filmés inspirés de nos terrains*
- *Prise en main d'outils d'analyse du travail*
- *Exercices pratiques sur les habiletés relationnelles de l'animateur*

FORMATEUR

Joël VANDEMOERE – Chargé de mission Formateur

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Évaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid envoyés respectivement 1 semaine avant, le jour même et 3 mois après par mail.

mise à jour : 30/11/25 nous consulter